

Développement du service d'aide à domicile CASMED

Situation

La République de Moldavie est le pays le plus pauvre d'Europe. Une grande partie de la population vit en zone rurale. De nombreuses personnes âgées et malades y vivent dans des conditions très précaires. Certaines d'entre elles, qui ont pourtant travaillé leur vie durant dans des exploitations agricoles, touchent des rentes largement inférieures au minimum vital. L'inflation a en outre réduit à néant leurs modestes économies. Beaucoup de ces personnes âgées vivent seules car leurs enfants sont partis vivre en ville ou à l'étranger. Comme l'Etat manque d'argent pour financer le système social et de santé, beaucoup de villages ne disposent même pas d'un service médical minimum. La situation est d'autant plus grave que le vieillissement de la population touche tout particulièrement ces régions, vu que les jeunes ont émigré. C'est pourquoi l'EPER a lancé en 2006 un service de soins à domicile dans le nord du pays. Jusqu'à fin 2010, celui-ci était mis en œuvre dans le cadre d'un projet global de développement rural. Depuis 2011, la coordination et l'extension du service sont assurées par CASMED, une organisation indépendante spécialisée dans les prestations de soins à domicile.

Objectifs

Le projet poursuit les buts suivants :

- amélioration de l'accès à des prestations sociales et médicales au nord de la République de Moldavie,
- création et développement du service d'aide à domicile CASMED, une offre de prestations de soins et d'aide au ménage de qualité à des conditions abordables,
- établissement d'un modèle de financement durable impliquant les principaux acteurs (commune, secteur, caisse maladie, patients, donateurs),
- mise en place de groupes de seniors et dynamisation des aînés.





Bénéficiaires

Le projet s'adresse aux personnes âgées, malades et isolées qui ont besoin d'aide et d'un soutien afin de pouvoir rester le plus longtemps possible chez elles. Il s'agit de personnes qui souffrent de problèmes de mobilité ou d'une situation de handicap, de malades chroniques, de personnes seules vivant dans des conditions très précaires, de patients sortant d'un séjour hospitalier et de personnes en fin de vie. En 2017, ces aides à domicile ont concerné 2240 personnes. Le nombre de bénéficiaires devrait passer à 3540 d'ici à l'an 2020. Au total, 390 000 visites à domicile seraient effectuées.

Activités

Le projet comprend les activités suivantes :

- développement institutionnel du service d'aide à domicile CASMED dans la région de Balti (dans le nord du pays), avec des prestations médicales et infirmières, une aide au ménage et des prestations sociales,
- formation de base et continue du personnel soignant et renforcement du réseau de services d'aide à domicile,
- travail de relations publiques et de lobbying, notamment en vue d'un financement durable et d'une participation plus importante des pouvoirs publics,
- mise en place de groupes de seniors et dynamisation des aînés.

Organisations partenaires

Centre for Social and Medical Assistance at Domicile (Home Care Center CASMED). CASMED est depuis 2011 une organisation indépendante qui résulte d'un projet de l'EPER.

Avancement du projet

En 2016, avec le soutien de l'EPER, le personnel médico-social de CASMED a fourni des prestations à 3119 personnes et effectué 63 287 visites à domicile. Le personnel médical a soigné en moyenne entre 6 et 7 patients par jour et le personnel social s'est rendu quotidiennement dans 5 ou 6 foyers en moyenne. D'après une enquête conduite par CASMED auprès des patients, 95% d'entre eux sont satisfaits de ses services.

Chaque année, le personnel de CASMED a la possibilité de participer à diverses formations de base ou continues dans son domaine de compétences. L'année passée, 26 personnes formées en soins médicaux ont suivi des cours de perfectionnement. Elles ont approfondi leurs connaissances et, partant, la qualité des soins à domicile.

Afin de permettre à CASMED de s'établir sur la durée, l'EPER attache une grande importance à la participation financière des pouvoirs publics aussi bien que des bénéficiaires. En 2016, la caisse-maladie publique a pris en charge les frais de 804 visites à domicile, ce qui représente dans les 3600 francs (soit 18% de plus qu'en 2015). Malgré les difficultés économiques auxquelles elles sont confrontées, les communes ont contribué à hauteur de 41 314 francs aux frais des prestations ; enfin, les bénéficiaires ont versé 33 775 francs pour leurs soins à domicile.

Pays, région, ville:

République de Moldavie, districts de Balti, Falesti, Drochia, Singerei, Floresti, Riscani, Donduseni, Briceni, Edineț, Ocnița, Glodeni, Soroca, Ungheni, Telenesti

Budget 2018

CHF 350 000

Partenaire financier:

MEDICOR, Fondation Lord Michelham

N° de projet EPER : 934.317

Chargé de programmes

Vincent Hug

Contact

EPER (Entraide Protestante Suisse)
Département Communication
Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
1001 Lausanne
Tél. +41 21 613 40 70
Fax +41 21 617 26 26
info@eper.ch
www.eper.ch
Dons : CCP 10-1390-5